

PRÉFECTURE DE L'OISE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE FEUQUIERES

Par arrêté préfectoral du 20 septembre 2010, est ordonnée l'ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par Monsieur Francis LEFEBVRE qui sollicite l'autorisation de renouveler et étendre l'exploitation de la carrière située à FEUQUIERES.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

L'enquête se déroulera du 19 octobre 2010 au 19 novembre 2010 inclus.

Durant cette période, les pièces du dossier seront déposées aux mairies de Feuquières, Blargies, Broquiers, Hautbos, Moliens, Monceaux-L'Abbaye, Mureaumont, Omecourt, Saint-Arnoult, Sarcus, au bureau de l'environnement de la direction départementale des territoires, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les résumés non techniques des études d'impact et de dangers sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Feuquières et/ou adresser toute correspondance à Mme Sabine DEGROOTE, commissaire enquêteur.

Celle-ci recevra les observations des intéressés à la mairie de Feuquières, aux jours et heures suivants :

- Mardi 19 octobre 2010 de 14 heures à 17 heures,
- Samedi 6 novembre 2010 de 9 heures à 12 heures,
- Mercredi 10 novembre 2010 de 14 heures à 17 heures,
- Mardi 16 novembre 2010 de 9 heures à 12 heures,
- Vendredi 19 novembre 2010 de 16 heures à 19 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Feuquières, ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).